

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE
VERTE ET DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**
*_*_*_*_*_*_*_*

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Emplois verts au Burkina Faso: état des lieux, enjeux et défis



**COMMISSION SPECIALISEE N°3 : MODES DE CONSOMMATION ET DE
PRODUCTION DURABLES (CS3/MCPD)**

Mars 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	6
AVANT PROPOS	7
INTRODUCTION.....	8
I. DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	10
1.1. Economie verte	10
1.2. Emplois verts	10
1.3. Travail décent	11
II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....	12
2.1. Objectifs	12
2.2. Méthodologie	12
2.2.1. Revue documentaire.....	12
2.2.2. Collecte, analyse et traitement des données.....	12
III. LIMITES ET DIFFICULTES DE L'ETUDE	14
IV. CADRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL	15
4.1. Cadre politique	15
4.1.1. Les instruments globaux	15
4.1.2. Les instruments spécifiques	16
4.2. Cadre juridique.....	17
4.3. Cadre Institutionnel.....	18
V. ETAT DES LIEUX DES EMPLOIS VERTS PAR SECTEUR.....	19
5.1. Secteur des déchets	19
5.1.1. Acteurs	19
5.1.2. Types d'emplois verts dans le secteur des déchets	19
5.2. Secteur du tourisme.....	21
5.2.1. Acteurs	21
5.2.2. Types d'emplois verts dans le secteur du tourisme.....	22
5.3. Secteur de l'agriculture	22
5.3.1. Acteurs	22
5.3.2. Types d'emplois verts dans le secteur agricole.....	22
5.4. Secteur de la foresterie	23
5.4.1. Acteurs	23
5.4.2. Types d'emplois verts dans le secteur de la foresterie.....	24
5.5. Secteur de l'énergie	26
5.5.1. Acteurs	26
5.5.2. Types d'emplois verts dans le secteur de l'énergie.....	26
5.6. Secteur de l'industrie.....	28
5.6.1. Acteurs	28
5.6.2. Types d'emplois verts dans le secteur de l'industrie	28
VI. ENJEUX ET DEFIS LIES A LA PROMOTION DES EMPLOIS VERTS	29
VII. MESURES ET RECOMMANDATIONS POUR LA PROMOTION DES EMPLOIS VERTS	30

7.1. Mesures de promotion des emplois verts	30
7.2. Recommandations	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	34
ANNEXES	37
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE	37
ANNEXE 2 : GRILLES D'ENTRETIEN : FICHE D'ENQUETTE « EMPLOYEUR ET INSTITUTION ».....	41
ANNEXE 3 : GRILLES D'ENTRETIEN : FICHE D'ENQUETTE « EMPLOYE ».....	44
ANNEXE 4 : STRUCTURES RENCONTREES	47

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AJSDV	: Association Jeunesse Solidaire pour le Développement Véritable
ANPE	: Agence Nationale de Promotion de l'Emploi
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNDD	: Conseil National pour le Développement Durable
CONEDD	: Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
CS	: Commission Spécialisée
DGDI	: Direction Générale du Développement de l'Industrie
DGESS	: Direction Générale des Etudes Statistiques Sectorielles
DGEVCC	: Direction Générale de l'Economie Verte et des Changements Climatiques
ETH	: Etablissement Touristique d'Hébergement
FIE	: Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FNUGGF	: Fédération Nationale des Unions des Groupements de Gestion Forestière
FVC	: Fonds Vert Climat
GPC	: Groupement de Producteurs de Coton
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPE2/Burkina	: Initiative Pauvreté Environnement, Burkina Faso, phase 2
IRENA	: International Renewable Energy Agency
MCPD	: Modes de Consommation et de Production Durables
MEEVCC	: Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MERH	: Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
OBSTOUR	: Observatoire du Tourisme
ODD	: Objectif du Développement Durable
OFINAP	: Office National des Aires Protégées
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONG	: Organisation Non gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAGE	: Partnership for Actions on Green Economy
PASF	: Programme d'Appui au Secteur Forestier
PFNL	: Produit Forestier Non Ligneux
PNDD	: Politique Nationale de Développement
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PNG	: Politique Nationale Genre
PNJ	: Politique Nationale de la Jeunesse
PNP	: Politique Nationale des Populations
PNSFMR	: Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
PNSR	: Programme National du Secteur Rural
PNUD	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POSICA	: Politique Sectorielle de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
PSE	: Politique Sectorielle de l'Energie
PTF	: Partenaire Technique et Financier
REEB	: Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso

RSE	: Responsabilité Sociale des Entreprises
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SP	: Secrétariat Permanent
UDPC	: Union Départementale des Producteurs de Coton
UNPCB	: Union Nationale des producteurs de Coton du Burkina Faso
UPPC	: Union Provinciale des Producteurs de Coton

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur des déchets	21
Tableau 2 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur du tourisme.....	22
Tableau 3 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur de la foresterie.....	25
Tableau 4 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur de l'énergie	27
Tableau 5 : Estimation du nombre d'emplois verts dans les six secteurs porteurs...	28
Tableau 6 : Défis et enjeux liés à la promotion des emplois verts	29
Tableau 7 : Mesures de promotion des emplois verts	30
Tableau 8 : Recommandations.....	31

AVANT PROPOS

Les Commissions Spécialisées sont des organes consultatifs du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD) régulièrement mis à jour. Selon le décret n°2013-151/PRES/PM/MEDD du 21 mars 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du CONEDD, elles ont pour mission globale de réfléchir sur les préoccupations majeures d'environnement et de développement durable et cela sur leur propre initiative ou à la demande de la Conférence ou du Secrétariat Permanent.

La 4^e session de la conférence du CONEDD a décidé du maintien des trois commissions spécialisées mises en place après la 3^e conférence afin de leur permettre de poursuivre le développement de thématiques présentées lors de cette conférence. C'est ainsi que les différents thèmes des trois commissions spécialisées ont été adoptés lors de deux sessions techniques de réflexion et de programmation des commissions spécialisées du CONEDD.

Le présent rapport élaboré dans le cadre des activités de la Commission Spécialisée N°3 « Modes de Consommation et de Production Durables » dont le thème retenu est : « Emplois verts au Burkina Faso: état des lieux, enjeux et défis » sera soumis pour approbation à la 5^{ème} session de la conférence du CONEDD.

La Commission Spécialisée N°3 remercie toutes les personnes et institutions qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce rapport ayant permis de réfléchir sur les opportunités d'emplois verts au Burkina Faso. Il s'agit tout d'abord du SP/CNDD et des autres services techniques de l'Etat, des ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, du Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF) et du projet IPE2 Burkina.

La commission invite l'ensemble des acteurs, surtout ceux au niveau décisionnel à s'imprégner du contenu dudit rapport, qui pourrait servir de base pour une lutte contre le chômage des jeunes et la pauvreté au Burkina Faso.

INTRODUCTION

Le modèle de développement économique classique mis en œuvre dans plusieurs pays au monde a favorisé l'accumulation rapide de capital physique, financier et humain au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessifs du capital naturel duquel dépend tout être vivant.

Ce schéma de développement porte atteinte au bien-être des générations présentes et compromet l'avenir des générations futures. Face à cette menace, il devenait alors urgent de changer de paradigme de développement, d'où l'adoption en 1992 du concept du développement durable par la communauté internationale.

L'opérationnalisation du développement durable passe entre autres par les modes de consommation et de production durables et la promotion l'économie verte.

L'économie verte contribue à la croissance économique tout en entretenant et en restaurant le capital naturel. Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'économie verte est « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressource » (PNUE, 2011). Cependant, sa mise en œuvre a des exigences qui sont entre autres un engagement politique fort, un cadre institutionnel cohérent, une législation appropriée, des outils et des instruments ainsi que des compétences adaptées.

Au Burkina Faso, l'économie verte a été officiellement lancée en 2010 et la quatrième session de la conférence du CONEDD de décembre 2013 en a fait son thème principal intitulé « économie verte : enjeux et défis pour un développement durable au Burkina Faso ». Cet engagement politique a été conforté par la création en janvier 2015 du Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique à l'effet de promouvoir et assurer la transition vers une économie verte inclusive. Ceci a été réaffirmé dans le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) dont l'objectif spécifique 2.4 est de promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous particulièrement les jeunes et les femmes. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude dont le thème est « **Emplois verts au Burkina Faso: état des lieux, enjeux et défis** ».

Le présent document s'articule autour des points suivants :

- introduction ;

- définition des concepts clés ;
- objectifs et méthodologie ;
- contexte politique, réglementaire et institutionnel ;
- état de lieux des secteurs porteurs ;
- résultats et discussions ;
- conclusion et recommandations.

I. DEFINITION DES CONCEPTS CLES

1.1. Economie verte

Selon PNUE, l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Sous sa forme la plus simple, elle se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources et l'inclusion sociale. Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi doit provenir d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêchent la perte de biodiversité et de services environnementaux (PNUE, 2011).

Selon la CEDEAO, l'économie verte désigne « l'ensemble des activités conduisant à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois verts décents, des richesses et des revenus au profit de la population, qui assurent le bien être global pour toutes les personnes tout en maintenant un environnement sain dans le respect des droits humains et de la contribution à la cohésion sociale » (CEDEAO, 2012).

1.2. Emplois verts

Il existe plusieurs définitions de concepts d'emplois verts. Elle varie d'une institution à une autre et est fonction des réalités socio-économique et culturelles des pays. Dans le présent rapport, nous retiendrons la définition du parlement européen (www.greennewdeal.eu/greenjobs).

Les « emplois verts » recouvrent toute activité professionnelle qui contribue à protéger l'environnement et à lutter contre le changement climatique parce qu'elle économise de l'énergie et des matières premières, encourage les énergies renouvelables, réduit les déchets et la pollution ou protège la biodiversité et les écosystèmes.

Les emplois verts jouent un rôle crucial dans la réduction de l'empreinte écologique de l'activité économique. Cette réduction est progressive et chaque emploi y contribue de façon différente. Par ailleurs, ce qui est considéré aujourd'hui comme à haut rendement énergétique peut ne pas l'être dans dix ans. Le concept d'emploi vert n'est donc pas absolu. Il y a plusieurs « nuances » de vert et la définition est appelée à évoluer avec le temps (PNUE, 2008).

1.3. Travail décent

Selon le Rapport de la 87eme Conférence internationale du travail (OIT, 1999), un travail décent est un travail qui :

- est productif et convenablement rémunéré ;
- assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour les familles ;
- offre une amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ;
- garantit le dialogue social et la participation par la liberté syndicale et la négociation collective ;
- garantit l'égalité de chances et de traitement pour tous.

II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

2.1. Objectifs

L'objectif global de l'étude est de contribuer à la promotion des emplois verts au Burkina Faso. De manière spécifique, il s'agira de :

- faire un état des lieux des emplois verts ;
- identifier les principaux secteurs porteurs d'emplois verts ;
- identifier les principaux enjeux et défis liés au développement des emplois verts ;
- faire des recommandations à la conférence du CONEDD.

2.2. Méthodologie

L'étude a porté sur six (06) secteurs porteurs d'emplois verts que sont les secteurs de la foresterie, des déchets, de l'industrie, de l'énergie, du tourisme et de l'agriculture. Ce choix se justifie par les connaissances locales inhérentes à ses secteurs, aux priorités nationales et aux résultats de certaines études nationales.

L'approche méthodologique a consisté en une revue de littérature, suivi par une collecte de données auprès des acteurs impliqués dans la promotion des emplois verts au Burkina Faso et terminé par l'élaboration du rapport.

2.2.1. Revue documentaire

Elle a consisté à l'exploitation de la documentation en relation avec le thème de l'économie verte en générale, et des emplois verts en particulier. Les principaux documents consultés sont entre autres, le rapport bilan des 20 ans du Développement Durable au Burkina Faso, le plan Décennal d'actions sur les Modes de Consommation et de Production Durables, l'étude sur la Contribution de l'environnement et des ressources naturelles à l'économie nationale, le rapport exploratoire sur l'économie verte au Burkina Faso.

2.2.2. Collecte, analyse et traitement des données

La collecte des données a été réalisée à l'aide de deux guides d'entretien (annexes 2 et 3) dont un à l'intention des employeurs et l'autre pour les employés à travers des sorties terrain. Les villes de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso, de Koudougou et de Dédougou ont été choisies compte tenu de l'existence d'unités ou de structures porteuses d'emplois verts.

Le traitement des données a consisté à les compiler et à les classer par secteur porteur d'emplois verts. Les logiciels Word et Excel ont été utilisés à cet effet.

III. LIMITES ET DIFFICULTES DE L'ETUDE

En termes de limites et de difficultés rencontrées, on note essentiellement :

- le manque de budget spécifique pour les commissions spécialisées ;
- la faible disponibilité de statistiques spécifiques au niveau des secteurs porteurs d'emplois verts au Burkina Faso ;
- l'insuffisance de documents traitants des questions d'emplois verts au Burkina Faso ;
- les difficultés d'obtention de l'information dans certaines structures publiques et privées.

IV. CADRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le Burkina Faso s'est engagé à assurer le bien-être de ses populations en relevant le défi du développement durable. Ainsi, il a souscrit à différents accords et conventions. Aussi, il a adopté plusieurs politiques et stratégies sectorielles de développement ainsi que des instruments juridiques et institutionnels.

4.1. Cadre politique

Le Burkina Faso dispose d'un certain nombre d'instruments globaux et spécifiques dont l'objectif est de permettre au pays de parvenir à un développement inclusif et à un partage équitable des richesses nationales.

4.1.1. Les instruments globaux

Il s'agit de :

- **La Politique Nationale Genre (PNG, 2009)**

Elle a été adoptée en 2009 dans le but de promouvoir un développement participatif et équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal et équitable aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

- **La Politique Nationale de Population (PNP, 2012-2030)**

Elle a pour but de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la recherche d'un équilibre entre population et ressources. Une maîtrise de la croissance démographique à 2,7% à l'horizon 2020 est préconisée dans le PNDES.

- **La Politique Nationale de l'Emploi (PNE, 2008)**

Le but de cette politique est d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

- **La Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ, 2015-2024)**

Elle vise à assurer le bien-être des jeunes en faisant d'eux les acteurs et les bénéficiaires du développement national.

- **La Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR, 2007)**

Elle décrit les orientations nationales visant à protéger l'exploitation de la ressource terre pour les acteurs du développement en zone rurale.

- **La Politique Nationale de Développement Durable (PNDD, 2013)**

Adoptée en 2013, la PNDD définit le cadre global de la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso. Elle donne des orientations générales pour l'élaboration et l'encadrement des politiques sectorielles, des stratégies, plans et programmes de développement, ainsi que la planification et la budgétisation tant au niveau national que décentralisé.

- **Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020)**

Le PNDES est le nouveau référentiel pour le développement socio-économique du Burkina Faso pour la période 2016-2020. Il est bâti autour de trois axes stratégiques que sont : (i) Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) Axe 2 : développer le capital humain et (iii) Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

La mise en œuvre du PNDES permettra d'atteindre une croissance moyenne soutenue de 7,3%, créatrice d'au moins 80 000 emplois productifs par an.

4.1.2. Les instruments spécifiques

En sus des instruments globaux ci-dessus cités, des politiques spécifiques ont été également adoptées dans les secteurs retenus dans le cadre de cette étude. Elles prennent en compte les MCPD générant les emplois verts.

- **La politique industrielle (2011 -2020)**

La politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (POSICA 2011-2020) a pour objectif global de relever les défis de la diversification de l'économie burkinabè à travers un secteur privé dynamique et compétitif, créateur d'emplois et de revenus.

- **La politique énergétique (2014 – 2025)**

La Politique Sectorielle de l'Energie (PSE, 2014-2025) vise à rendre l'énergie accessible à tous par la promotion et l'utilisation durable de nos ressources endogènes et en tirant profit de la coopération sous régionale.

- **La politique sectorielle de l'environnement et de la foresterie (2017 - 2026)**

La Politique Sectorielle en matière d'Environnement, d'Economie Verte et du Changement Climatique (2017-2026) a pour objectif de relever les défis de la protection et de la valorisation durable des ressources forestières et fauniques en

assurant un environnement sain aux populations dans une dynamique de gouvernance environnementale et de développement durable.

- **Les documents de politique agricole**

Le secteur agricole est essentiellement encadré par deux documents que sont la Stratégie de Développement Rural (SDR, 2016-2025) et le Programme National du Secteur Rural (PNSR2, 2016-2020).

Le Programme National du Secteur Rural (PNSR 2) a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Pour la SDR, son objectif est d'assurer de manière durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une contribution à la croissance économique, à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la vulnérabilité des populations aux aléas climatiques et économiques.

- **Politique Nationale du Tourisme (2010 – 2019)**

La Politique Nationale du Tourisme (2010-2019) vise à mettre en œuvre une dynamique de développement touristique fondée sur les valeurs culturelles et la créativité des acteurs en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso.

- **Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (2007 -2010)**

La politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (2007-2010) a pour objectif de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement, afin d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles.

4.2. Cadre juridique

Tous les secteurs étudiés sont encadrés par des textes législatifs et réglementaires dont entre autres :

- la Loi N°017-2017/AN portant réglementation générale du secteur de l'énergie au Burkina Faso ;
- la Loi N°008-2014/AN du 08 Avril 2014 portant loi d'Orientation sur le Développement Durable au Burkina Faso ;
- la Loi N°41-96/ADP du 8 novembre 1996 instituant un contrôle des pesticides au Burkina Faso, modifiée par la loi N°6-98/AN du 26 mars 1998 ;

- la Loi N°0034/2009/AN du 16 juin 2009 portant Régime foncier rural détermine le régime domanial et foncier applicable aux terres rurales, ainsi que les principes de sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs du foncier rural ;
- la Loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant Réorganisation agraire et foncière ;
- la Loi N°70-2015/CNT portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique au Burkina Faso ;
- le Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso qui donne compétence aux collectivités territoriales de gérer leurs ressources naturelles ;
- la Loi N°006-2013 du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement ;
- la Loi N°003-2011 du 05 avril 2011 portant Code forestier ;
- la Loi N°017-2005/AN du 17 mai 2005 portant loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso ;
- la Loi N°053-2012/AN du 17 décembre 2012 portant réglementation générale du sous-secteur de l'électricité au Burkina Faso ;
- la Loi N°023-2013/AN du 30 mai 2013 portant loi d'orientation de l'investissement au Burkina Faso ;
- la Loi N°011-2007/AN du 24 mai 2007 portant institution d'un système national de normalisation, de certification, d'accréditation et de promotion de la qualité au Burkina Faso ;
- la Loi N°028-2008/AN du 13 mai 2008 portant code du travail au Burkina Faso ;
- le Décret N°98-322/PRES/PM/MEE/MCIA/MEM/MS/MATS/METSS/MEF du 28 juillet 1998 portant conditions d'ouverture et de fonctionnement des établissements dangereux, insalubres et incommodes;
- le Décret n°2001-185/PRES/PM/MEE du 07 mai 2001 portant fixation des normes de rejets de polluants dans l'air, l'eau et le sol ;
- le Décret N°2015-1205/PRES-TRANS/PM/MERH/MEF/MARHASA/MS/MRA/MICA/MM/MIDT/MATD du 28 octobre 2015 portant normes et conditions de déversement des eaux usées.

4.3. Cadre Institutionnel

Les départements ministériels, les collectivités territoriales, le secteur privé, les ONG et associations participent tous à la promotion des emplois verts à des degrés divers.

V. ETAT DES LIEUX DES EMPLOIS VERTS PAR SECTEUR

Au Burkina Faso, plusieurs secteurs d'activités sont porteurs d'emplois verts. Pour les besoins de l'étude, l'état des lieux a porté sur les six secteurs choisis à savoir les secteurs des déchets, du tourisme, de l'agriculture, de la foresterie, de l'énergie et de l'industrie.

5.1. Secteur des déchets

5.1.1. Acteurs

De nombreux acteurs interviennent dans la filière déchets avec des niveaux d'organisations et de professionnalisation différents. Ce sont :

- l'Etat qui élabore les référentiels, régule l'activité, mobilise les financements, assure le suivi et l'évaluation ;
- les collectivités territoriales assurent la gestion des déchets avec l'appui des partenaires ;
- les structures de formation et de recherche qui appuient les différents acteurs dans les études, les formations, la sensibilisation.
- les ONG et associations et secteur privé qui interviennent dans la collecte, le transport, la vidange, le traitement, la valorisation, le recyclage, l'élimination des déchets, etc.
- les partenaires techniques et financiers accompagnent les différents acteurs.

5.1.2. Types d'emplois verts dans le secteur des déchets

- **Au niveau de la gestion des déchets municipaux**

La gestion des déchets demeure une préoccupation majeure des autorités municipales notamment dans les grandes agglomérations. En effet, la production de déchets ménagers est estimée entre 0,56 et 0,66 kg par habitant et par jour, alors que les quantités quotidiennes mises en décharges sont évaluées entre 500 et 600 tonnes. Les estimations en matière de taux de collecte des déchets ménagers varient entre 30 et 67%. Seulement 40% des 500 tonnes de déchets produites annuellement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont mis en décharge. Les déchets des centres urbains secondaires (estimés à plus de 0,3 kg/jour/habitant) ne sont l'objet d'aucun traitement (REEB 3, 2010).

La valorisation des déchets offre de plus en plus de nombreuses opportunités pour la création d'emplois, de richesses et de lutte contre la pauvreté et le chômage. La plupart des emplois verts créés dénotent d'une volonté des collectivités territoriales à gérer durablement les déchets à l'effet d'assainir le cadre de vie des citoyens.

Les types emplois verts recensés dans le secteur des déchets sont les suivants :

- les balayeurs ;
- les collecteurs ;
- les vidangeurs ;
- les transporteurs ;
- les agents des services techniques municipaux (services environnementaux, voirie) ;
- les trieurs ;
- les recycleurs ;
- les industriels producteurs de biogaz.

On constate que les données sont souvent fragmentaires, non actualisées et ne sont pas toujours disponibles.

Selon une étude menée par la DGESS du MERH en 2015 dans le cadre du suivi des indicateurs environnementaux de la SCADD, soixante-deux (62) communes sur 351 disposent d'un système fonctionnel de gestion de déchets solides. Seulement, 3% des communes disposent d'un système d'élimination des déchets solides.

On note une faible intervention du secteur privé, des ONG et associations dans la gestion des déchets. 14% des communes bénéficient d'une intervention d'une entreprise privée avec 2% de financement. Le nombre de personnes employées dans ce dispositif compte 87% de femmes (DGESS/ MERH, 2015).

En effet dans la ville de Bobo Dioulasso, 3103¹ emplois ont été répertoriés en 2015 dont 1003 pour la brigade verte et 2100 pour le projet HIMO-PSCE. Pour la ville de Ouagadougou, près de 50002 emplois verts ont été enregistrés en 2016 dont 3000 pour la seule brigade verte.

L'Association Jeunesse Solidaire pour le Développement Véritable (AJSDV), installée à Ouahigouya et travaillant dans le compostage des déchets biodégradables et dans le recyclage des déchets non biodégradables emploie quant à elle 50 personnes dont 26 hommes et 24 femmes. A Dédougou, le Groupement Hakilignuma (GH) intervenant dans la récupération et la transformation des déchets plastiques emploie 17 personnes dont 2 hommes et 15 femmes.

¹Gestion des déchets solides à Bobo Dioulasso : Etat des lieux (Banque Mondiale-Juillet 2015, page 21)

²Atelier sur la transition vers une économie verte au Burkina Faso, communication de la Direction de la propreté de Ouagadougou, 13 mai 2016

- **Au niveau de la gestion des déchets industriels**

Au niveau industriel de bonnes pratiques de gestion et de valorisation des déchets existent. On peut citer :

- Fasobiogaz, localisé dans la zone industrielle de Kossodo contigu à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou s'investit dans la transformation des déchets d'abattoir en énergie électrique. L'énergie produite est injectée dans le réseau de distribution de la SONABEL pour couvrir la consommation annuelle de 4200 ménages. Les sous-produits du processus sont utilisés comme fertilisants agricole. La société comptait en 2016 huit (08) employés permanents ;
- La Société BADEYA, localisée à Ouagadougou travaille dans la récupération des déchets industriels dont les batteries usagers, les huiles usées, les fers et pneus usagés. Elle emploie 11 personnes dont 4 femmes et 7 hommes.

Tableau 1 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur des déchets

	Commune de Ouagadougou	Commune de Bobo Dioulasso	AJSDV	GH	Fasobiogaz	BADEYA	Total
Nombre d'emplois	5000	3 103	50	17	08	11	8189

Source : CS/MCPD

5.2. Secteur du tourisme

5.2.1. Acteurs

Divers acteurs interviennent dans le secteur du tourisme. Ce sont :

- l'Etat ;
- les collectivités territoriales ;
- les acteurs du privé constitué par les établissements touristiques d'hébergement (ETH), les concessionnaires, les guides, les commerçants d'arts recyclés, les agences de voyage, les organisations professionnelles, les associations ;
- les autorités coutumières, traditionnelles et religieuses ;
- les gestionnaires des unités de conservation de la faune ;
- les structures de recherche et de formation ;
- les ONG, associations et les PTF.

5.2.2. Types d'emplois verts dans le secteur du tourisme

Les emplois du secteur sont entre autres :

- les guides touristiques locaux et nationaux ;
- les agents des agences de voyage ;
- les concessionnaires de la faune ;
- les conservateurs des unités de conservation de la faune ;
- les techniciens et administrateurs des services touristiques et hôteliers.

L'observatoire du Tourisme (OBSTOUR, 2016) a recensé en 2016, **224 guides touristiques** dont 118 nationaux et 106 locaux. Pour l'Office National des Aires Protégées (OFINAP, 2017), les 26 concessions de chasse comptent **36 guides de chasse** dont 26 guides titulaires et 10 assistants.

Tableau 2 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur du tourisme

	OBSTOUR	OFINAP	Total
Nombre d'emplois	224	36	260

Source : CS/MCPD

5.3. Secteur de l'agriculture

5.3.1. Acteurs

Les acteurs sont :

- l'Etat et ses démembrements ;
- les collectivités territoriales ;
- les producteurs, les transformateurs, les commerçants des différentes filières agricoles dont certains sont organisés en groupements professionnels ;
- les associations, ONG, PTF ;
- les banques et établissements financiers ;
- les structures de formation et de recherche ;
- les autorités traditionnelles, coutumières et religieuses.

5.3.2. Types d'emplois verts dans le secteur agricole

Les types d'emplois répertoriés dans le domaine agricole sont: les agriculteurs, les agrobusiness-men, les techniciens d'encadrement des agriculteurs (Ingénieurs, techniciens supérieurs etc.) et les techniciens de maintenance du matériel agricole.

De nos jours, l'estimation du nombre d'emplois verts en agriculture est assez délicate en raison de l'utilisation incontrôlée des pesticides et herbicides sur tous les types de spéculations. Cependant, l'encadrement rapproché des services techniques et les spécificités technologiques appliquées pour la production de certains types de culture permettent d'évaluer le potentiel d'emplois verts du secteur. Il s'agit principalement des emplois créés dans le sous-secteur de la production du coton bio.

Sous-secteur de la production du coton bio-équitable

L'Union Nationale des producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPCB, 2016) regroupe en son sein 350.000 chefs d'exploitation de coton avec en moyenne 8 personnes par exploitation. L'organisation compte 9.000 Groupements de Producteurs de Coton conventionnel (GPC); 28 Unions Provinciales des Producteurs de Coton (UPPC); 177 Unions Départementales des Producteurs de Coton (UDPC) et 227 groupements de producteurs de coton bio-équitable.

Les emplois verts de ce sous-secteur concernent la culture du coton bio qui regroupe **8.000 producteurs** dont 45% de femmes (3600 femmes). Il est cultivé dans (07) zones sur le territoire national dont Fada N'Gourma, Banfora, Ziro, Dano, Tenkodogo, Nayala et Barani.

5.4. Secteur de la foresterie

5.4.1. Acteurs

Les acteurs du secteur de la foresterie sont :

- l'Etat et ses démembrements ;
- les collectivités territoriales ;
- le privé (producteurs, collecteurs, transformateurs, commerçants des filières des produits forestiers ligneux et non ligneux, pépiniéristes, planteurs, aménagistes/paysagistes, pisteurs, restaurateurs de viande de gibier, concessionnaires et guides de chasse) ;
- les autorités traditionnelles, coutumières et religieuses ;
- les banques et établissements financiers ;
- les associations, ONG et PTF ;
- les structures de recherche et de formation.

5.4.2. Types d'emplois verts dans le secteur de la foresterie

Les types d'emplois rencontrés dans ce secteur sont :

- les agents des eaux et forêts ;
- les environmentalistes scientifiques et professionnels ;
- les pépiniéristes ;
- les aménagistes/paysagistes ;
- les pisteurs, les taxidermistes ;
- les bucherons des chantiers d'aménagement ;
- les vendeurs de bois morts/de charbon ;
- les vendeurs de bois de service ;
- les tradithérapeutes ;
- les exploitants des produits forestiers non ligneux (producteurs, transformateurs et les commerçants) ;
- les techniciens dans les chantiers d'aménagement ;
- les sylviculteurs
- les guides de chasse.

Emplois générés par l'exploitation de neuf espèces floristiques

Selon l'étude sur les aspects socioéconomiques des filières prioritaires des Produits Forestiers Non Ligneux (DGEVCC, 2017), 1 537 associations ou groupements opèrent dans l'exploitation de neuf (9) espèces forestières³. L'étude estime qu'au niveau national, l'emploi total généré par les activités de collecte et de transformation des PFNL est de **566 353 emplois ouvriers** dont 387 694 femmes (68,45%) et 178 659 hommes.

Emplois générés par l'exploitation du bois/énergie

Dans la filière bois/énergie, la Fédération Nationale des Unions des Groupements de Gestion Forestière compte 15 000 membres reparti dans 08 régions (FNUGGF, 2016).

Emplois générés dans les aires de protection de la faune

78 emplois dont 49 emplois de pisteurs sont créés dans les services de l'Office National des Aires protégées (OFINAP). En plus de ses chiffres, il faudrait tenir

³Acacia macrostachya (Zamnè en mooré), Adansonia digitata (baobab), Balanites aegyptiaca (dattier du désert), Bombax costatum (Kapokier à fleurs rouges), Parkia biglobosa (Néré), Saba senegalensis (liane goine), Tamarindus indica (tamarinier), Vitellaria paradoxa (Karité) et le Ziziphus mauritiana (Jujubier).

compte des acteurs des villages riverains qui sont employés pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Au moins 600 personnes par an sont employées pour des activités dans le domaine de l'aménagement, du suivi écologique et de la protection (OFINAP, 2016).

Emplois générés dans l'apiculture

L'Union Nationale des Apiculteurs du Burkina Faso comptait 12 000 membres en 2016. Le potentiel d'emploi dans le domaine est donc très important et est justifié par le fait que chaque membre de l'union est un potentiel employeur. En effet le Centre Apicole Djiguiya, membre de l'union emploie 8 personnes (avec 7 femmes) ayant chacun un salaire plus élevé que le SMIG. De plus, le centre travaille avec 12 groupements réunissant près de 560 apiculteurs.

Emplois générés dans l'administration, les services et la formation

Les sous-secteurs de l'administration, des services (bureaux d'études) et de la formation connaît depuis la dernière décennie une envolé en terme de création d'emplois de forestiers et d'environnementalistes. S'il est difficile d'être précis sur les statistiques du domaine, les quelques données reçues, même fragmentaires restent assez importantes.

A titre illustratif, on note que le MEEVCC compte en son sein 1775 forestiers et 239 environnementalistes. Les 2iE, Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, emploie 186 professionnels formateurs dans différentes unités de formation en environnement et développement durable.

Tableau 3 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur de la foresterie

	MEEVCC	PFNL (9 espèces forestières)	Bois/ Energie	Gestion des APF et des CAF	2iE	Apiculture	Total
Nombre d'emplois	2014	566 353	15 000	78	186	12 000	595631

Source : CS/MCPD

5.5. Secteur de l'énergie

5.5.1. Acteurs

Les acteurs de ce secteur sont :

- l'Etat et ses démembrements ;
- les collectivités territoriales ;
- le secteur privé (fabricants, maintenanciers, installateurs et commerçants des équipements solaires, les producteurs, les constructeurs d'infrastructures de production de biogaz) ;
- les banques et établissements financiers ;
- les structures de recherche et de formation ;
- les PTF, ONG et associations.

5.5.2. Types d'emplois verts dans le secteur de l'énergie

Le secteur de l'énergie connaît des avancées considérables en matière de promotion d'économie verte et de création d'emplois verts. En effet, le développement des énergies renouvelables notamment la production du biogaz et de l'énergie solaire contribue à la création de nouvelle filière.

Les types d'emplois recensés dans le secteur sont :

- les importateurs ;
- les détaillants d'équipements solaires photovoltaïques ;
- les installateurs ;
- les maintenanciers des équipements solaires ;
- les fabricants ;
- les maçons des bio-digesteurs ;
- les fabricants des foyers améliorés ;
- les techniciens et ingénieurs en énergies renouvelables ;
- les enseignants chercheurs en énergies renouvelables ;
- les formateurs en énergies renouvelables.

A titre d'exemples, on peut citer :

- les travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui d'une capacité de 33 Mégawatheures lancés en Avril 2016, emploie 200 ouvriers de qualifications diverses ;

- l'exploitation actuelle des centrales hydroélectriques nationales a permis de créer 13 emplois pour Bagré, 10 pour Kompienga et 03 pour Tourni ; tous des emplois permanents ;
- Fasobiogaz qui produit de l'électricité à partir du biogaz pour une consommation annuelle de 4200 ménages (2016) et emploie 08 travailleurs permanents ;
- Industrie Belwet qui possède une unité de production de biocarburant à partir des graines de Jatropha et emploie 43 personnes ;
- Sahelia Solar qui est une société spécialisée dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque intervient dans les études et l'installation des équipements solaires. La société compte à ce jour 10 employés dont 09 hommes (2016) ;
- Lagazel qui est une usine de fabrication de lampes solaires emploie une vingtaine de cadres et ouvriers burkinabè (www.mediaterre.org, consulté le 26 Janvier 2017) ;
- les 13 « grand-mères solaires » : Avec l'appui du PNUD et à l'institution Barefoot College qui a assuré leur formation en Inde, elles ont acquis des compétences en installation de kits solaires. A ce jour, plus de 1000 ménages ruraux bénéficient de leur expertise (PNUD, 2016) ;
- le Programme National Biodigesteur a permis de former en 2016, 44 maçons, et recycler 104 maçons et 2 techniciens.

Tableau 4 : récapitulatif des emplois verts dans le secteur de l'énergie

	Construction de la centrale solaire de Zagtouli	Centrales hydro-électriques	FASO BIOGAZ	Maçons et techniciens en biodigesteur	Grand-mères solaires	Belwet	Sahelia Solar	Total
Nombre d'emplois	200	26	08	150	13	43	10	450

Source : CS3/MCPD

Dans une étude de International Renewable Energy Agency (IRENA, 2013), Greenpeace International estimait à 30 emplois directs par MW d'énergie solaire produite en 2011. Pour l'ONG internationale, des projections faites pour les années 2020, 2025 et 2050 donnent des estimations de 18,5 à 20,4 emplois par MW produit. Ainsi, en se référant à cette étude, les 400 MW qui seront générés par le Burkina Faso par rapport aux prévisions du PNDES d'ici 2020 pourrait permettre de créer entre 7400 et 8160 emplois directs.

5.6. Secteur de l'industrie

5.6.1. Acteurs

Les acteurs de ce secteur sont :

- l'Etat et ses démembrements ;
- les collectivités territoriales ;
- le secteur privé ;
- les banques et établissements financiers ;
- les structures de recherche et de formation ;
- les PTF, ONG et associations.

5.6.2. Types d'emplois verts dans le secteur de l'industrie

L'industrie verte est un concept nouveau peu connu du monde industriel burkinabè. En effet, l'étude sur l'Evaluation de l'Industrie Verte au Burkina Faso révèle que les acteurs du secteur public et privé ont une connaissance superficielle et limitée du concept d'industrie verte (PAGE, 2015). Pour ce faire, la présente étude n'a pas pu faire un état des emplois créés dans ce secteur. Ce travail pourrait faire l'objet d'une étude spécifique.

Cependant, on note au sein de certaines entreprises, de bonnes pratiques telles que : la réalisation des évaluations environnementales, la gestion et le traitement des déchets, la mise en place des cellules environnementales, l'adoption de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, l'application de la RSE et la certification.

Tableau 5 : Estimation du nombre d'emplois verts dans les six secteurs porteurs

Secteurs	Agriculture	Foresterie	Déchet	Tourisme	Energie	Indus -trie	Total emplois
Nombre d'emplois	8000	595631	8189	260	450	-----	612530
%	1.3%	97.24%	1.34%	0.04%	0.07%	-----	100%

Source : CS3/MCPD

VI. ENJEUX ET DEFIS LIES A LA PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

Les emplois verts reposent sur un certain nombre d'enjeux et défis majeurs qui sont consignés dans le tableau ci-après (tableau 6). Ces différents enjeux et défis couvrent les volets environnemental, économique, social et politique.

Tableau 6 : Défis et enjeux liés à la promotion des emplois verts

Enjeux	Défis
Lutter contre les changements climatiques	Atténuation et adaptation aux effets néfastes des changements climatiques
Réduction de la pauvreté	Production de richesse
Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement	Gestion durable des produits chimiques Préservation durable des ressources naturelles Réduction de la consommation des ressources naturelles Promotion de technologies propres
Appuyer le modèle de développement socio-économique inclusif	Transition vers une économie verte inclusive Réduction des inégalités sociales Distribution équitable des richesses
Réduction du chômage	Création d'emplois verts
Assurer la sécurité alimentaire	Promotion des PFNL, de l'agriculture durable, La gestion durable des terres, la sécurisation foncière, la gestion intégrée des ressources en eau, gestion durable des ressources animales et halieutiques,
Assurer la sécurité énergétique	Promotion des énergies propres ou renouvelables
Améliorer la sante	Gestion durable des déchets Assainissement du cadre de vie Promotion de l'hygiène et de la santé publique

VII. MESURES ET RECOMMANDATIONS POUR LA PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

L'analyse de la situation des emplois verts par secteur illustrée plus haut à travers quelques exemples, montre l'existence d'emplois verts au Burkina Faso ainsi de fortes potentialités d'emplois. Ainsi, au regard de la nouveauté du thème et de l'insuffisance des données dans tous les secteurs, notamment dans le secteur de l'industrie, il est indispensable de mener des réflexions plus approfondies sur la question. Pour ce faire, des mesures et recommandations sont proposées pour promouvoir les emplois verts au Burkina Faso.

7.1. Mesures de promotion des emplois verts

Le tableau suivant présente les mesures communes et spécifiques aux secteurs.

Tableau 7 : Mesures de promotion des emplois verts

Secteurs	Mesures communes	Mesures spécifiques
Déchets	Garantir le caractère décent des emplois verts Intégrer les emplois verts dans la nomenclature nationale des emplois Informers et sensibiliser les acteurs à tous les niveaux	Organiser la filière de gestion des déchets Mettre l'accent sur la valorisation des déchets
Tourisme	Assurer la formation des acteurs à tous les niveaux Faire le plaidoyer	Améliorer les accès aux sites touristiques Assurer une meilleure visibilité des produits touristiques
Agriculture	Prendre des mesures législatives et réglementaires favorisant les emplois verts et les faire appliquer	Promouvoir l'agriculture biologique
Foresterie	Prendre des mesures incitatives au profit des investisseurs pour la promotion des emplois verts (fiscalité, sécurisation foncière etc.) Accompagner les promoteurs dans la formulation et la mise en œuvre des projets innovants à soumettre au FVC et autres fonds	Appliquer effectivement la réglementation pour la gestion durable des ressources naturelles Promouvoir les activités sylvicoles
Energie		Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
Industrie	Organiser des activités de promotion des emplois verts (salons, fonds, journées promotionnelles, labélisation etc.)	Renforcer les capacités des industriels sur l'économie verte et les emplois verts

	<p>Relancer le symposium sur la contribution des industries et du secteur privé à la gestion durable de l'environnement</p> <p>Faciliter le transfert des technologies propres</p> <p>Mettre en œuvre les ODD en cohérence avec le PNDES</p>	
--	--	--

7.2. Recommandations

Les recommandations suivantes sont proposées

Tableau 8 : Recommandations

N°	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre	Responsable
1.	Elaborer un manuel pour illustrer et caractériser les emplois verts au Burkina Faso	Ministères Secteurs privé ONG, OSC et associations Syndicats des travailleurs	MEEVCC/ DGEVCC
2.	Intégrer les critères d'appréciation du caractère vert des emplois dans le code des investissements	Ministères en charge du commerce et de l'industrie, des finances, de l'environnement, de la jeunesse et de l'emploi, du tourisme, du transport, de la justice, des mines, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources animales	Ministère en charge du commerce et de l'industrie/ DGI
3.	Ouvrir des guichets au niveau des fonds existants et des établissements financiers pour le financement des entreprises vertes	Ministères en charge des finances, de l'environnement, de la jeunesse et de l'emploi, le CNPB, l'association des banques et établissements financiers, ONG, OSC et associations, Syndicats des travailleurs	MEEVCC/ FIE
4.	Prendre en compte les emplois verts dans l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation	Ministères en charge de la jeunesse et de l'emploi, du travail, de l'environnement, l'INSD, ONG, OSC et associations Syndicats des travailleurs	Ministère de la jeunesse et de l'emploi/ ANPE
5.	Prendre en compte les emplois verts dans la politique nationale de l'emploi	Ministères en charge de la jeunesse de l'emploi, des finances, de l'environnement, du travail ;	Ministère en charge de l'emploi

		les syndicats des travailleurs, ONG, OSC et associations	
6.	Veiller à la décence des emplois verts au Burkina Faso	Ministères en charge du travail, de l'emploi, de l'environnement, de la femme, des finances ; les syndicats, ONG, OSC et associations	Syndicats des travailleurs

CONCLUSION

L'étude a révélé l'existence de fortes potentialités d'emplois verts dans les différents secteurs des déchets, de la foresterie, de l'agriculture, du tourisme, de l'énergie et des industries. Pour leur promotion, il y'a lieu de prendre des mesures fortes aux plans politique, législatif et règlementaire en s'appuyant sur les modes de consommation et de production durables.

L'étude montre également l'existence de nombreux types d'emplois verts au Burkina Faso avec plus de six cent mille (600.000) personnes évoluant dans les différents secteurs sur les exemples présentés. Ces emplois sont exercés en majorité par des femmes. Cependant, nombre de ces emplois verts recensés ne remplissent pas les critères de la décence et méritent d'être davantage valorisés.

Toutefois, l'étude n'a pu couvrir que les secteurs sus cités du fait du manque de budget spécifique alloué à la commission. Pour les secteurs retenus, elle n'a pas été exhaustive à cause de l'indisponibilité et de l'inaccessibilité de certaines données. Cela s'explique en partie par la nouveauté de la thématique et sa relative méconnaissance par les acteurs.

La valorisation de ces emplois est une nécessité pour le Burkina Faso dont l'économie repose essentiellement sur les ressources naturelles et qui s'est résolument engagé dans la transition vers une économie verte inclusive. Aussi, est-il souhaitable que les mesures et les recommandations faites soient effectivement mises en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

1. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE, 2011). Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs. www.unep.org/greeneconomy).
2. Burkina Faso (2016). Plan National de Développement Economique et Social, (PNDES, 2016-2020).
3. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE, 2011): Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs. www.unep.org/greeneconomy)
4. Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 2012). Définition de l'économie verte.
5. Programme des Nations Unies pour l'Environnement 2008, (PNUE, 2008) : « Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone ». www.unep.org/civil_society/Publications/index.asp, www.unep.org/labour_environment/features/greenjobs.asp, www.ilo.org)
6. Organisation Internationale du Travail (OIT, 1999). Rapport de la 87eme Conférence internationale du travail.
7. Burkina Faso (2009). Politique Nationale Genre (PNG, 2009).
8. Burkina Faso (2012). Politique Nationale de Population (PNP, 2012-2030).
9. Burkina Faso. Politique Nationale de l'Emploi (PNE, 2008).
10. Burkina Faso (2015). Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ, 2015-2024).
11. Burkina Faso (2007). Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR, 2007).

12. Burkina Faso (2013). Politique Nationale du Développement Durable (PNDD, 2013).
13. Burkina Faso (2016). Plan National de Développement Economique Social (PNDES, 2016-2020).
14. Troisième Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso : REEB 3, 2010.
15. Burkina Faso (2016). Observatoire National du Tourisme, OBSTOUR 2016 : Baromètre Trimestriel du Tourisme, Troisième trimestre 2016
16. Office National des Aires Protégées (OFINAP 2017)
17. Direction Générale de l'Economie Verte et des Changements Climatiques (DGEEV, 2017) : Etude sur les aspects socioéconomiques des filières prioritaires des Produits Forestiers Non Ligneux
18. Fédération Nationale des Unions des Groupements de Gestion Forestière (FNUGGF, 2016).
19. Office Nationale des Aires Protégées (OFINAP, 2017).
20. International Renewable Energy Agency (IRENA, 2013).
21. Partnership for Actions on Green Economy (PAGE 2015). L'industrie verte au Burkina Faso : évaluation et perspectives de développement.
22. Burkina Faso (2011). Politique industrielle (2011 -2020).
23. Burkina Faso (2014). Politique énergétique (2014 – 2025).
24. Burkina Faso (2017). Politique sectorielle de l'environnement et de la foresterie (2017 -2026).
25. Burkina Faso (2010). Politique Nationale du Tourisme (2010 – 2019).

26. Burkina Faso (2007). Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (2007-2010).

27. Burkina Faso (2016). Stratégie de Développement Rural (SDR 2016-2025)

Liens consultés

- 1- www.greennewdeal.eu/greenjobs, consulté le 27 Novembre 2016 ;
- 2- www.mediaterre.org, consulté le 26 Janvier 2017 ;
- 3- http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/presscenter/articles/2016/03/17/grand-m-res-solaires.html, consulté le 24 Avril 2017.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le sommet du développement durable, tenu en 2002 à Johannesburg, a réaffirmé la nécessité de la promotion du développement durable comme référentiel de développement.

Aussi, le Burkina Faso, engagé pour le développement durable, a entrepris une réforme institutionnelle qui a abouti à l'érection du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (CONAGESE) en Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD).

Créé par décret n°2002-542 PRES/ PM/MECV du 27 novembre 2002, le CONEDD est chargé de faciliter l'intégration effective des principes fondamentaux de gestion environnementale dans les politiques nationales et sectorielles en vue de promouvoir le développement durable. Il est constitué de trois organes à savoir : la conférence, le secrétariat permanent et les commissions spécialisées.

La conférence est l'organe suprême qui se réunit en principe, tous les deux (02) ans sous la présidence du Premier Ministre.

Les commissions spécialisées sont des organes consultatifs, scientifiques et techniques qui ont pour mission globale de:

- réfléchir sur les questions environnementales et de développement durable à la demande de la conférence ou de leur propre initiative et établir des rapports à l'intention du Secrétariat Permanent, des autorités nationales ou de la conférence ;
- mener des réflexions prospectives sur les problèmes environnementaux et de formuler des propositions de mesures politiques ou législatives.

Elles sont régulièrement mises à jour par la conférence en fonction des problématiques de développement durable qui se posent.

C'est dans ce contexte que la quatrième conférence a décidé de maintenir les trois thématiques de la précédente pour permettre aux commissions spécialisées d'approfondir les thèmes déjà traités et d'aborder de nouveaux thèmes pertinents.

La commission N°3 « **Modes de consommation et de production durables** » a retenu le thème «**Emplois verts⁴ au Burkina Faso: état des lieux, enjeux et défis** ».

I. Objectifs de l'étude

L'objectif général est de contribuer à la promotion des emplois verts au Burkina Faso.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire l'état des lieux des emplois verts ;
- identifier les principaux enjeux et défis liés au développement des emplois verts ;
- proposer des mesures des mesures de promotion des emplois verts au Burkina Faso.

II. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- l'état des lieux des emplois verts au Burkina Faso est établi ;
- les principaux enjeux et défis liés au développement des emplois verts au Burkina Faso sont identifiés;
- des mesures de promotion d'emplois verts décents sont proposées.

III. Méthodologie de travail

Pour mener l'étude, les secteurs suivants sont proposés: **déchets, Agriculture, énergies renouvelables, foresterie, industries et tourisme.**

Les villes suivantes sont retenues pour la collecte des données : **Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Koudougou et Dédougou.**

IV. Contenu du rapport à fournir

Le rapport de la commission devra faire ressortir entre autres, les aspects suivants :

- un rappel des concepts tels que les modes de production et de consommation durables, l'économie verte, les emplois verts;
- un inventaire et un diagnostic des emplois verts ;
- les critères de décence des emplois verts ;

⁴ Définition des emplois verts en annexe

- les secteurs porteurs d'emplois verts au Burkina Faso;
- les principaux acteurs des secteurs porteurs d'emplois verts ;
- les enjeux et les défis liés à la promotion des emplois verts;
- les mesures de promotion d'emplois verts décents ;
- les recommandations pour la cinquième conférence du CONEDD.

V. Liste des membres de la commission spécialisée N°3 : Modes de Production et de Consommation Durables (CS3/MCPD)

N°	Nom	Prénoms	Structures	Téléphone	Adresse Email
Présidente de la commission					
1	SOURABIE/ OUATTARA	P. Bernadette	LNSP/Ministère de la santé	70255589	b_sourabie@yahoo.fr b_sourabie@hotmail.com
Rapporteurs de la commission					
2	OUEDRAOGO	Issaka	MEEVCC/ SP-CNDD	78 50 90 44 76 64 95 66	isk.isk22@yahoo.fr
3	HETIE	Banwabi Haoua	MEEVCC/DDIAJ	70 24 09 73 78 02 35 74	bhhetie@gmail.com
Membres de la commission					
4	OUEDRAOGO	Rasmané	MEEVCC/ SP-CNDD	70 95 95 44	rasowat@yahoo.fr
5	DABIRE	Jean Louis	MEEVCC/ DGEF	70 15 38 62	jeanlouisdabire@yahoo.fr
6	GANGO	Abdoulaye	Association Centre Ecologique Albert SCHWEITZER Burkina Faso (CEAS-Burkina)	70 12 83 70 25 34 30 08	abdoulgango@yahoo.fr
7	OUEDRAOGO	Watta	MEEVCC/DGPE	70 26 64 78	ouedwata@yahoo.fr
8	NIKIEMA	Faïssal	LCB	70 09 11 37	nikiemafaissal@yahoo.fr
9	KINDA	N. Emmanuel	Direction des Politiques de Population/DGEP -MINEFID	78 96 18 97	ekinda47@gmail.com
10	OUEDRAOGO	Mamadou	DGER/MEMC	78 10 53 95	mamadou.oued@gmail.com
11	TIEDREBEOGO	Harouna	MEEVCC/ARSN	78 96 20 60 71 22 34 87	tiedreharouna@yahoo.fr

12	LINGANI	Jean	MEEVCC/ SP-CNDD	70 26 31 77	linganijean@yahoo.fr
13	KONATE	Arouna	DGEVCC	72553176	konataro@yahoo.fr
14	OUEDRAOGO	Gaston	MEEVCC/ SP-CNDD	76276208	ogastonges@yahoo.fr

ANNEXE 2 : GRILLES D'ENTRETIEN : FICHE D'ENQUÊTE « EMPLOYEUR ET INSTITUTION »

Secteur d'activités.....

Date...../...../2016

ville.....Secteur

Nom de l'enquêteur.....

Nom de la structure enquêtée.....

Nom de la personne enquêtée (fonction, contact.....)

Généralités

Combien de personnes employez-vous ?

Hommes..... Femmes.....

Quelles sont les unités de production qui composent votre entreprise?

1.
2.
3.
4.
5.

Selon les explications que nous vous avons fournies, lesquelles des unités estimez-vous « vertes » et combien de personnes travaillent dans ces unités ?

1. Unité.....nbre employés.....
2. Unité.....nbre employés.....
3. Unité.....nbre employés.....
4. Unité.....nbre employés.....

Quel type d'énergie utilisez-vous ? Solaire Biogaz Electrique
Bois-énergie Mixte Autres (préciser)

Pendant combien d'heures vos employés travaillent-ils par jour ?heures

Pendant combien d'heures vos employés travaillent-ils par semaine ?jours

Comment les employés sont-ils rémunérés ? Horaire journalière Mensuelle

Dans quelle fourchette la rémunération de vos employés?

- Employé rémunéré par heure : inférieur à 170F Supérieur à 170F
- Employé rémunéré par jour : inférieur à 1360F Supérieur à 1360F
- Employé rémunéré par mois : inférieur à 37500F Supérieur à 37500F

Depuis quand existe votre activité ?.....

Quels types de contrat de travail utilisez-vous? CDD CDI

Le contrat est-il écrit ? Oui Non

Nombre de contrats écrits ?.....

Existe-t-il des équipements de protection individuels pour les employés ?

Blouses Oui Non **Gants** Oui Non **Gilets** Oui Non
Lunettes Oui Non **Casques** Oui Non **Masques** Oui Non
Chaussures de sécurité Oui Non

En existe-t-il pour tous les employés ? Oui Non

Sont-ils utilisés ? Oui Non Pourquoi ?

Quels types de déchets/résidus engendre votre activité ?

Gazeux liquides solides

Avez-vous un système de gestion de vos déchets ? Oui Non

Si oui fonctionne-t-il ? Oui Non

Si non pourquoi ?

Quels sont les différents intrants que vous utilisez ?

Engrais chimiques Fumure organique Pesticides Semence OGM
Semence biologique autres produits chimiques (préciser)

Type de matériaux

Votre système de production utilise-t-il moins d'eau ? Oui Non Pourquoi ?

Avez-vous un système de recyclage de vos eaux usées ? Oui Non

Combien d'employés sont affiliés à la CNSS ou à une mutuelle de santé ?

Les employés sont-ils affiliés à un syndicat ? Oui Non

Les employés sont-ils affiliés à une association professionnelle ? Oui Non

Existe-t-il des rencontres périodiques entre les travailleurs et l'employeur ?

Oui Non

Si oui quelle périodicité ?.....fois/.....

Si non Pourquoi ?.....

Existe-t-il des rencontres périodiques entre les travailleurs ? Oui Non

Si oui quelle périodicité ?.....fois/.....

Si non

Pourquoi ?.....

Accordez-vous un congé payé à vos employés? Oui Non

Si non

Pourquoi ?.....

Quelle appréciation faites-vous de la publicité/marketing des produits issus de vos unités

« vertes » ?.....

.....

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Dans votre entreprise de façon générale.....

Dans les unités « vertes » particulièrement.....

Qu'est-ce qui vous empêche de traiter vos employés comme il se doit ?.....

Quelles suggestions pouvez-vous faire pour la promotion des emplois verts ?

ANNEXE 3 : GRILLES D'ENTRETIEN : FICHE D'ENQUÊTE « EMPLOYÉ »

Secteur d'activités.....

Date...../...../2016

ville.....Secteur

Nom de l'enquêteur.....

Nom de la structure enquêtée.....

Nom de la personne enquêtée (fonction, contact.....)

Généralités

Depuis quand êtes-vous employé ici?.....

Quel type d'énergie utilise votre unité ? Solaire Biogaz Electrique
Bois-énergie Mixte Autres (préciser)

Quel est votre régime de travail ?

Journalier hebdomadaire mensuel

Pendant combien d'heures travaillez-vous par jour ?heures

Pendant combien de jours travaillez-vous par semaine ?jours

Pendant combien de jours travaillez-vous par mois ?jours

Comment êtes-vous rémunérés ? Horaire journalière Mensuelle

Dans quelle fourchette se situe votre rémunération ?

➤ Employé rémunéré par heure : inférieur à 170F Supérieur à 170F

➤ Employé rémunéré par jour : inférieur à 1360F Supérieur à 1360F

➤ Employé rémunéré par mois : inférieur à 37500F Supérieur à 37500F

Quels types de contrat de travail utilisez-vous? CDD CDI

Le contrat-il écrit ? Oui Non

Est-il mis à votre disposition des équipements de protection individuels ?

Blouses Oui Non **Gants** Oui Non **Gilets** Oui Non

Lunettes Oui Non **Casques** Oui Non **Masques** Oui Non

Chaussures de sécurité Oui Non

Partagez-vous ces EPI avec d'autres employeurs ? Oui Non

Les utilisez comme prescrit? Oui Non Pourquoi ?

Quels types de déchets/résidus engendrent votre activité ?

Gazeux liquides solides

Existe-t-il un système de gestion de vos déchets ? Oui Non

Si oui fonctionne-t-il ? Oui Non

Si non pourquoi ?

Quels sont les différents intrants que vous utilisez ?

Engrais chimiques Fumure organique Pesticides Semence OGM

Semence biologique autres produits chimiques (préciser)

Type de matériaux

Votre système de production utilise-t-il moins d'eau ? Oui Non Pourquoi ?

Avez-vous un système de recyclage de vos eaux usées ? Oui Non

Êtes-vous affiliés à la CNSS ou à une mutuelle de santé ? Oui Non

Si non, Pourquoi ?.....

Etes-vous affiliés à un syndicat ? Oui Non

Si non, Pourquoi ?.....

Etes-vous affiliés à une association professionnelle ? Oui Non

Si non, Pourquoi ?.....

Existe-t-il des rencontres périodiques entre les travailleurs et l'employeur ?

Oui Non

Si oui quelle périodicité ?.....fois/.....

Si non Pourquoi ?.....

Existe-t-il des rencontres périodiques entre vous travailleurs ? Oui Non

Si oui quelle périodicité ?.....fois/.....

Si non Pourquoi ?.....

Avez-vous un congé payé ? Oui Non

Si non Pourquoi ?.....

Lesquels des besoins ci-dessous votre travail vous permet-il de satisfaire ?

Alimentation , logement, Santé, Education

Comment appréciez-vous votre participation aux décisions de la vie de l'entreprise ?.....

Quelle appréciation faites-vous de votre travail, notamment les conditions ?.....

Quelle appréciation faites-vous de la publicité/marketing des produits issus de vos unités « vertes » ?.....

.....

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'accomplissement de vos tâches ?

Quelles suggestions pouvez-vous faire pour l'amélioration des conditions de travail ?

ANNEXE 4 : STRUCTURES RENCONTREES

VILLES	STRUCTURES
Ouagadougou	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Kadiogo - Direction Générale de la Faune - OFINAP - OBSTOUR - FASOBIOGAZ - Sahelia Solar - 2Ei - FAFASO Ouaga - Direction de la propreté de la Mairie de Ouagadougou
Bobo Dioulasso	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique des Hauts Bassins - Point Focal PFNL des Haut-Bassin - Union des exploitants de bois et charbon de bois - Groupement Faso Vert - Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso - Mairie de Bobo/ Direction Générale de la salubrité - FAFASO Bobo - Centre Apicole Djiguiya - Réseau des Productrices de Beurre de Karité des Hauts Bassins et des Cascades (RPBHC)
Koudougou	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Centre-Ouest - Mairie de Koudougou
Dédougou	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique de la Boucle du Mouhoun - Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagement Hydrauliques (DRAAH) - Mairie de Dédougou - Groupement Hakilignuma